



Céline Barrelet, Alexandre Mouche, Philippe Bassin, Géraldine Ischer et Nicolas Comment ont remis leur pétition, et une pelle symbolique, à Pauline Godat (présidente du Parlement) et Fabien Kohler (secrétaire général, de gauche à droite). STÉPHANE GERBER

Conseil d'administration dans son droit

NOUVEL HÔPITAL La compétence de lancer un projet de nouveau site hospitalier à Delémont reviendrait bel et bien au conseil d'administration de l'Hôpital du Jura (H-JU). S'appuyant sur un avis de droit, le Gouvernement jurassien a apporté hier sa réponse à plusieurs questions instantanées du Parlement.

Autorités politiques non impliquées?

On se rappelle que l'annonce, en janvier 2023, d'un projet concret de nouvel établissement au sud des voies de Delémont avait suscité son lot d'interrogations. Le fait que le conseil d'administration de l'H-JU ait décidé de lancer ce projet, en privilégiant un partenariat privé pour la construction du bâtiment, avait étonné certains groupes politiques au Parlement. Avec la crainte en toile de fond que l'indépendance de l'H-JU ne soit plus garantie, le Parti socialiste avait notamment reproché un manque de concertation politique sur ce projet d'envergure pour le canton. Le député Serge Beuret (Centre) avait aussi défendu, avec succès, une motion transformée en postulat, pour impliquer davantage les autorités politiques jurassiennes dans un tel processus.

Le conseil d'administration (CA) s'était-il arrogé à tort les pleins pouvoirs? Faut-il justement associer davantage le milieu politique aux décisions stratégiques de l'H-JU? Le Gouvernement jurassien considère au contraire que non. S'appuyant sur un avis de droit du professeur Ueli Kie-

ser, expert en droit de la santé de l'Université de Saint-Gall, l'exécutif est arrivé à la conclusion que l'H-JU était bel et bien autonome dans plusieurs domaines. «La prise de décisions stratégiques, la gestion du patrimoine, la gestion financière et la décision de démanteler le site de Delémont appartiennent au conseil d'administration de l'H-JU», écrit-il, rappelant que le Parlement et le Gouvernement sont chargés de la surveillance de l'H-JU.

«Plus gros investissement après la Transjurane»

Au vu de ces constats, le Gouvernement jurassien estime qu'il n'y a pas nécessité de modifier la loi, souhaitant visiblement clore le dossier.

Le sera-t-il? Auteurs de plusieurs interventions parlementaires sur ce projet de nouvel hôpital, Serge Beuret (Centre) et Loïc Dobler (PS) continuent de penser que les autorités politiques devraient avoir leur mot à dire sur un projet de cette ampleur. «C'est le plus gros investissement dans le Jura après la Transjurane», rappelle le premier député.

Quant à savoir s'il faut s'attendre à d'autres interventions sur ce sujet, ni Loïc Dobler, ni Serge Beuret ne se déterminent pour l'heure. Mais le député socialiste estime déjà que le CA commettrait une erreur s'il persiste dans cette voie. Selon lui, la représentante de l'État au sein du CA – à savoir Irène Donzè (PLR) – devrait tenir compte de l'avis du Parlement et plaider pour une concertation politique. **BFL**

BIODIVERSITÉ

«On a l'impression qu'on a une magnifique nature, mais...»

Il faut en faire plus pour la biodiversité dans le canton du Jura. Plusieurs associations jurassiennes de protection de la nature ont déposé hier une pétition munie de 400 signatures pour sensibiliser les autorités politiques à cette cause.



La Suisse n'est pas du tout exemplaire en termes de conservation de la biodiversité»

On parle souvent de la crise climatique. Mais il ne faut pas oublier non plus celle de la biodiversité, par ailleurs liée à la première. Dans le Jura, les principales associations de protection de la nature – le WWF, Pro Natura, la Société d'écologie et de protection des oiseaux de Delémont et environs, l'Association des naturalistes francs-montagnards et la Société des sciences naturelles du pays de Porrentruy – se sont associées dans une démarche assez rare pour le rappeler. À l'occasion

de la Journée mondiale contre la sécheresse, ils ont déposé hier matin au Bureau du Parlement une pétition dotée de 404 signatures pour presser les autorités jurassiennes d'en faire davantage dans ce domaine. Cette pétition, qui rappelle que la moitié des milieux naturels sont menacés en Suisse, avait été lancée en février dernier.

«On a l'impression qu'on a une magnifique nature, mais on ne se rend pas compte. La Suisse n'est pas du tout exem-

plaire en termes de conservation de la biodiversité», explique Géraldine Ischer, chargée d'affaires de Pro Natura Jura.

Le ministre nuance

Les pétitionnaires affichent leurs revendications propres à la région, touchée ces dernières années par des sécheresses marquantes ou des épisodes pluvieux très prononcés. Selon eux, le Jura pourrait promouvoir les berges boisées dans l'espace réservé aux eaux, accélérer l'assainissement des ouvrages sur les rivières, créer une réserve forestière et réviser l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature.

Quelle suite sera donnée à cette pétition? En principe, elle sera attribuée à une commission parlementaire qui décidera d'ouvrir, ou non, le débat au plénum.

Au sein du Gouvernement jurassien, David Eray partage globalement les constats des pétitionnaires, tout en appor-

tant quelques nuances. Selon le ministre de l'Environnement, une certaine biodiversité s'améliore dans le Jura. Il remarque ainsi que le cerf, le loup, l'aigle ou encore le castor ont fait leur retour dans le Jura ces dernières années. Bien qu'il soit limité par ses moyens, l'État ne reste pas les bras croisés, tient aussi à relever le ministre, illustrant son propos par les importants travaux de revitalisation des tourbières à l'étang de la Gruère qui sont sur le point de débiter.

S'il dit partager les intentions des pétitionnaires, David Eray s'étonne en revanche de certaines revendications qui enfoncent, d'après lui, des portes ouvertes. Tant l'assainissement des seuils sur les rivières que le boisement des berges sont prévus dans le Jura, mais nécessiteront un peu de temps, considère-t-il.

BENJAMIN FLEURY



L'Hôpital du Jura aimerait construire son nouveau site le plus vite possible, pour viser une exploitation d'ici 2030.

ARCHIVES DANIELE LUDWIG

Généreuse loterie

LORO Exactement 301 demandes de contributions ont été déposées en 2023 auprès de la Délégation jurassienne à la Loterie romande (LORO), nouveau record. Sur les 301 demandes, 228 ont été acceptées pour un montant de plus de 4,9 millions.

Des contributions supérieures à 200 000 fr. ont été octroyées à Jura Tourisme (300 000 fr.), à la Fondation pour le Théâtre du Jura (245 000) et à Musique des Lumières (200 000).

La Délégation jurassienne à la LORO a aussi octroyé plus de 300 000 fr. pour différents événements culturels et commémoratifs. En particulier: 180 000 fr. à l'association Jura-24, 20 000 fr. au Mouvement autonomiste jurassien pour la 77^e édition de la Fête du peuple et commémoration du 23 juin 1974, 33 000 fr. à l'association Aux Arts! pour l'ex-

position et la publication d'un catalogue *L'art de l'autonomie Jura 1950-1980*, expo visible jusqu'au 23 juin à l'ancienne usine Condor à Courfaivre, et 45 000 fr. à la Compagnie du Boudu pour sa tournée à travers 32 gares jurassiennes (du 2 juin au 27 juillet) avec la conteuse Geneviève Boillat et le musicien Jacques Bouduban (infos sur <https://lagarr.ch>).

Moutier intégrera le canton du Jura le 1^{er} janvier 2026. De ce fait, les demandes de contributions seront à adresser aux organes de répartition des bénéfices de la LORO. Une séance d'information à l'intention des représentants de la commune, des milieux associatifs, sportifs et culturels prévus aura lieu vers la fin de cette année. **GST**

Liste complète consultable sur www.entraide.ch.

Le Jura prêt à fêter les 50 ans du plébiscite

23 JUIN Le canton du Jura s'apprête à entrer dans trois jours de fête pour commémorer les 50 ans du plébiscite du 23 juin 1974. Dès vendredi jusqu'à dimanche, la 77^e Fête du peuple – spécialement avancée à ce début d'été – déroulera ses fastes en vieille ville de Delémont.

Les festivités s'adresseront en partie à la nouvelle génération, avec notamment plusieurs événements musicaux. Cela commencera dès vendredi soir avec une Fête de la musique, de 19 h 30 à 3 h, sous le Chapiteau dans la cour du Château, avec notamment Silver Dust et Sim's. Le lendemain, aux mêmes heures, les DJ prendront possession du perron de l'Hôtel de Ville pour mixer depuis cet endroit chargé d'histoire où Roland Béguelin et Roger Schaffter se sont adressés à la foule le jour de la victoire.

La Fête du peuple vivra un autre point d'orgue le dimanche, dès 16 h 15, avec le grand cortège allégorique (départ devant l'usine Wenger), ressuscité spécialement pour l'occasion, plus de 20 ans après son dernier tour. Plusieurs délégations et des fanfares défilent.



Les Jurassiens se donneront la main.

ARCHIVES BIST

L'accent festif prendra donc clairement le pas sur les considérations politiques durant ces commémorations, mais ces dernières ne seront pas non plus totalement absentes. Les personnes intéressées pourront suivre, à la salle du Parlement

jurassien à Delémont, samedi dès 14 h, une conférence sur le droit d'autodétermination des peuples. Plusieurs orateurs internationaux, notamment du Québec, de Corse et de Belgique, sont annoncés.

En outre, un hommage sera rendu à Alexandre Voisard vendredi dès 18 h au cinéma La Grange, à Delémont. Le *Plans-Fixes* consacré au poète et le film *Les Grands Témoins*, de Jean-François Rossé, qui donne la parole aux acteurs du 23 juin 1974, seront projetés.

Apéritif offert à la population

Quant à la partie officielle (sur invitation), elle se déroulera dimanche matin, à 10 h, au Théâtre du Jura. La population aura l'occasion de la suivre en direct sous le chapiteau de la fête. Directement après, sur le coup de 11 h 30, l'État jurassien offrira l'apéritif à la population.

Durant tout le week-end, d'autres animations sont prévues sous le chapiteau et en vieille ville avec les spectacles des artistes de rue samedi et dimanche. **BFL**

Détails sur www.jura50.ch

